

The background of the slide is a grayscale photograph of a road curving through a landscape with trees and a building in the distance. The text is overlaid on this image.

Ville de Joué-lès-Tours Aménagement de la Route de Monts

Dossier de Concertation

DE L'ANCIENNE RD 86 A L'AVENUE PARC

Si on pouvait autrefois flâner sur les boulevards, l'utilisation croissante de l'automobile a peu à peu évacué toute vie des abords de certaines infrastructures en ville. En effet, à partir des années cinquante, une partie des grandes voiries a évolué vers une unique fonction de circulation. L'impact négatif de ces voies sur leur voisinage est à présent reconnu en termes de nuisances pour les riverains, de disparition de la vie locale et de coupure des quartiers traversés par ces infrastructures.

Tours Métropole Val de Loire et la ville de Joué-lès-Tours ont lancé en 2019 l'aménagement des abords de la route de Monts compris entre le carrefour de la Gitonnière et le nouveau giratoire rue du Docteur Morin. Ces nouveaux aménagements coïncident notamment avec l'ouverture du nouveau centre de loisirs de la Borde.

La Métropole et la ville souhaitent maintenant réfléchir à l'aménagement de la route de Monts jusqu'à la Zone d'Activité de la Liodière au Sud de la ville de Joué-lès-Tours.

Les objectifs sont les suivants :

- Limiter la vitesse de l'automobile à 50 km/h avec section à 30 Km/h au droit des carrefours et plateaux surélevés.
- Sécuriser et fluidifier les accès à la rue des Amandiers, de la caserne du SDIS et du site industriel (anciennement Tupperware) tout en aménageant un nouveau carrefour giratoire.
- Sécuriser en dévoyant le carrefour du Petit Moron afin de le mutualiser avec la route des Girardières et rendre ainsi possible la réalisation d'un giratoire plus sécurisant et plus fluide. La création de ce carrefour sera accompagnée de l'aménagement d'une voie nouvelle dans le champ jouxtant la route de Monts.
- Elargir la route des Girardières dans son tronçon situé entre la route de Monts et l'ouvrage SNCF et sécuriser le franchissement au droit de l'ouvrage SNCF.
- Aménager une voie douce d'une largeur de 3 mètres minimum identique à celle déjà réalisée et ce, jusqu'à la Zone d'Activité de la Liodière. Ce cheminement permettra aux différents modes de déplacements doux (PMR, piétons et cycles) de se rendre au Sud de Joué-lès-Tours en toute sécurité (complexe sportif des Bercelleries, Zone d'Activité de la Liodière, centre commercial...)
- Réaliser, par tronçons successifs et par tranche fonctionnelle, les portions de la route de Monts en envisageant des aménagements sécurisants, fonctionnels et esthétiques.
- Réduire les nuisances sonores pour les riverains en accompagnant l'aménagement de murs anti-bruit le long des habitations situées à proximité immédiate de la route Monts.
- Embellir les espaces en mettant un accent tout particulier sur le traitement paysager.
- Sécuriser et mettre en valeur cet aménagement par un éclairage fonctionnel et esthétique au regard des besoins des usagers.



LA PROPOSITION D'AMENAGEMENT EN CHIFFRES

- 1.900 mètres linéaire à aménager sur une surface de 48.000 mètres carrés
- 780 arbres plantés (*Pour mémoire La Borde c'est 220 arbres plantés*)
- 2.000 m² de massifs arbustifs
- 21.000 m² de pelouses
- 4.500 m² de noues paysagères
- 13.500 m² de voirie réaménagée
- 7.000 m² de cheminements doux et sécurisés
- 135 points lumineux
- 1.000 mètres de murs anti-bruit végétalisés



Plan existant de la zone à aménager

Les propositions d'aménagements Section La Borde – Passage à niveau SNCF

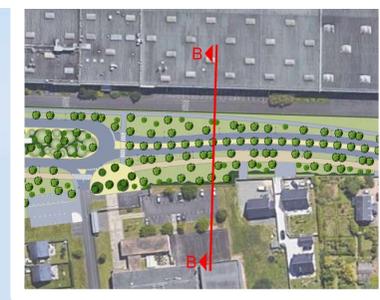
- Réaliser un aménagement reprenant les caractéristiques de la partie située entre la rue de la Gitonnière et La Borde.
- Séparer les flux automobiles avec un terre-plein central végétalisé en continuité de l'existant.
- Aménager une voie douce de largeur 3 mètres en enrobé clair côté ouest de la route de Monts séparée de la voirie par un large espace vert plantée.
- Supprimer le cheminement stabilisé non utilisé côté Est (le long de la clôture de l'ancien site Tupperware) et le remplacer par des espaces végétalisés.
- Acquisition d'une bande sur l'ancien site Tupperware afin de permettre la réalisation d'un giratoire et la de voirie tout le long du site.
- Réaliser un carrefour giratoire ovoïde supprimant ainsi le carrefour à feux aujourd'hui peu fonctionnel. Cette solution permettra de capter les différents flux (route de Monts, rue des Amandiers, ancien site Tupperware, SDIS) et améliorera la sécurité et la fluidité.
- Réaliser des espaces verts généreux et qualitatif côté Ouest entre la caserne du SDIS et le passage à niveau SNCF permettant d'éloigner la circulation des habitations existantes.
- Mettre en place d'un éclairage public efficient et esthétique au regard des besoins des usagers.
- Accompagner la réalisation des aménagements par la mise en place de panneaux anti-bruit végétalisés le long des habitations.



Plan des Aménagements Section La Borde - Passage à niveau SNCF



Coupe de principe A-A sur Section La Borde - Passage à niveau SNCF



Stationnement SDIS Espace vert Largeur variable Voie verte 3,00 m Espace vert mini 2,50 m Voie 3,50 m Ilot Central 2,50 m Voie 3,50 m Espace vert 2,50 m



Coupe de principe B-B sur Section La Borde - Passage à niveau SNCF



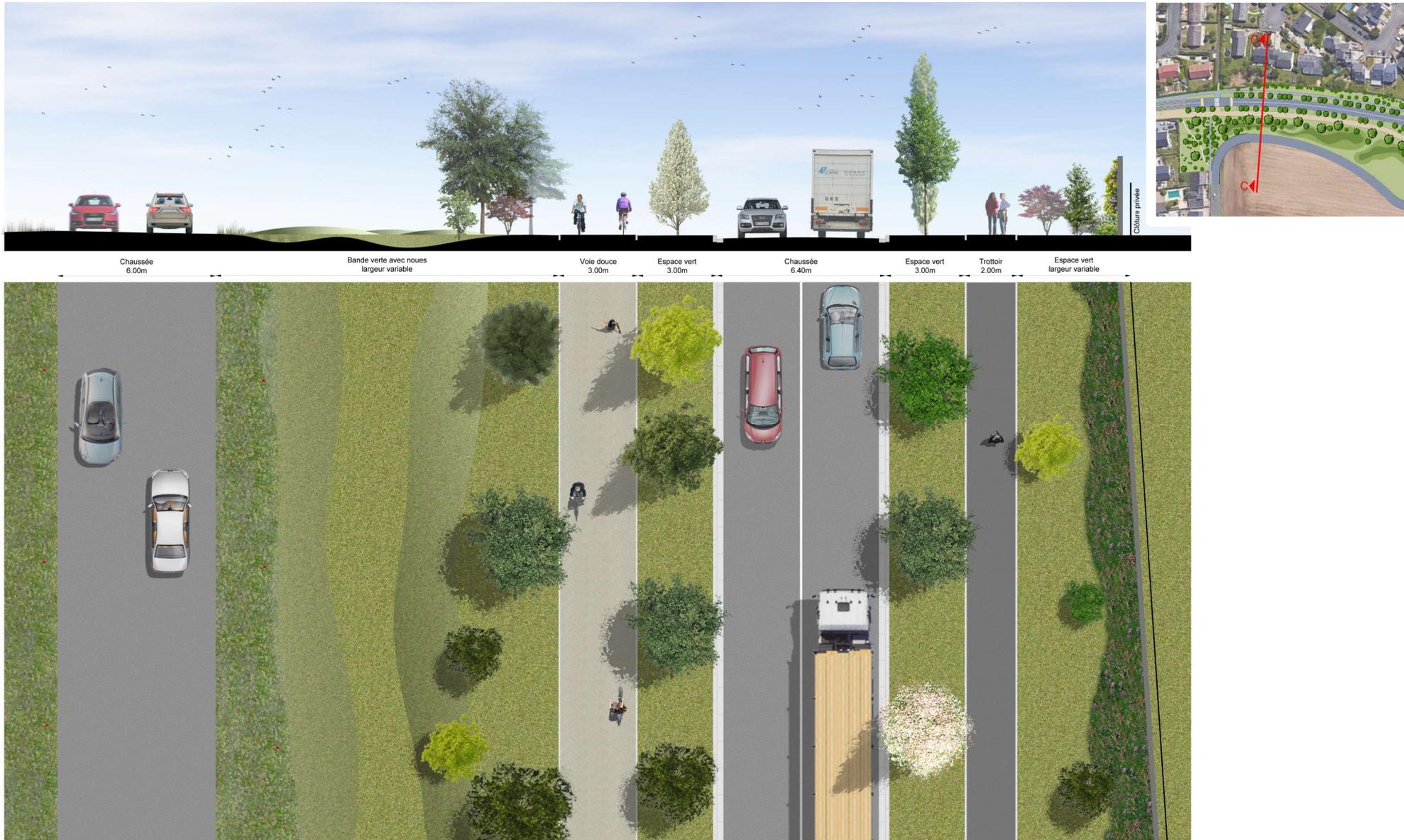
Perspective sur Section La Borde - Passage à niveau SNCF

Les propositions d'aménagements Section Passage à niveau SNCF - Route des Girardières

- Du fait de l'étrécissement de l'emprise, cette section et la suivante auront un profil de voie en double sens classique (*largeur de chaussée 6,40 mètres*).
- Aménager une voie douce de largeur 3 mètres en enrobés clairs côté ouest de la route de Monts et séparée de la voirie par un large espace vert.
- Suppression du carrefour rue du Petit Moron - route de Monts et décalage sur la route des Girardières.
- Réaliser une voie nouvelle et un carrefour giratoire (*caractéristiques identiques au giratoire de La Borde*) permettant de reprendre les flux automobiles de la route de Monts, du Petit Moron et de la route des Girardières sécurisation et fluidifiant de la circulation.
- Réaliser un espace vert qualitatif accompagné d'une aire de jeux sécurisée à proximité de la rue du Petit Moron (*en lieu et place du bâtiment démoli en 2021*).
- Accompagner la réalisation des aménagements par la mise en place de panneaux anti-bruit végétalisés le long des habitations côté Est et Ouest.
- Réaliser des noues paysagères entre la route de Monts et la voie nouvelle permettant la récupération des eaux pluviales et leur absorption dans le milieu naturel.
- Réaliser une reprise de la rive de chaussée entre le futur giratoire (route de Monts-Girardières) et le pont SNCF route des Girardières.
- Mettre en place des feux tricolores de chaque côté du pont SNCF afin sécuriser la traversée par les véhicules.
- Mise en place d'un éclairage public efficient et esthétique au regard des besoins des usagers.



Plan des Aménagements Section Passage à niveau SNCF - Route des Girardières



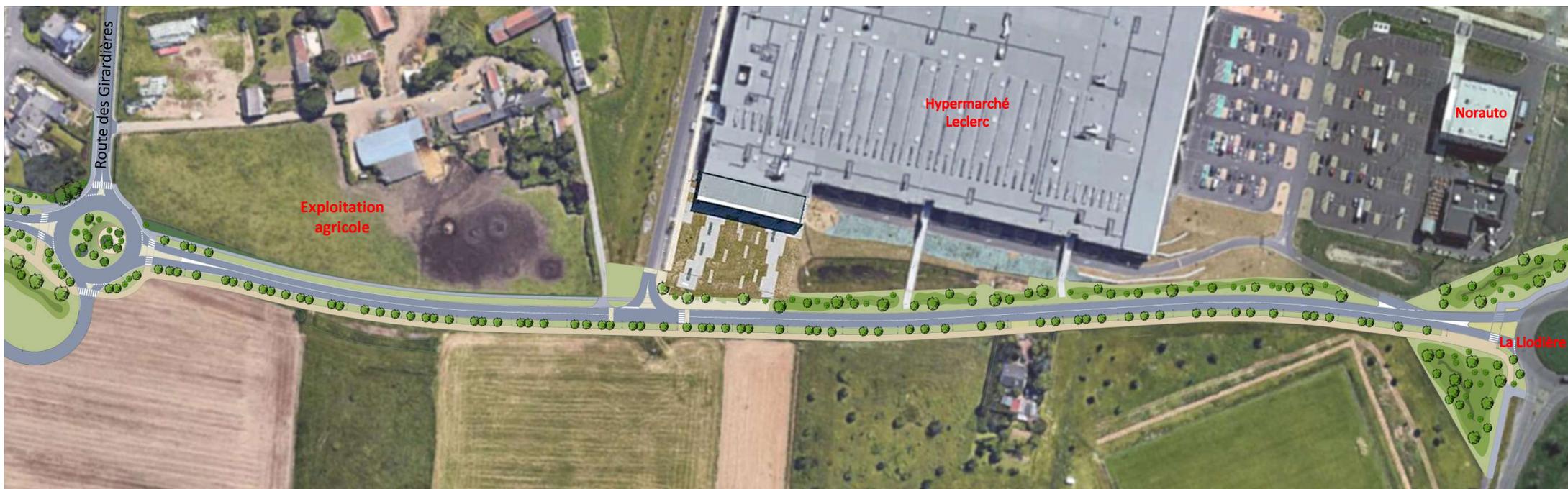
Coupe de principe C-C sur Section Passage à niveau SNCF - Route des Girardières



Perspective sur Passage à niveau SNCF – Route des Girardières

Les propositions d'aménagements Section Route des Girardières - Zone d'activité de La Lodière

- Recalibrage de la chaussée double sens classique (*largeur de chaussée 6,40 mètres*).
- Aménagement d'une voie douce de largeur 3 mètres en enrobés clairs côté ouest de la route de Monts et séparée de la voirie par un large espace vert.
- Un trottoir sera aménagé côté Est entre la route des Girardières et l'Hypermarché afin de permettre aux piétons de s'y rendre aisément.
- Aménagement d'un plateau surélevé au droit du carrefour de sortie de l'Hypermarché (sens Sud-Nord) afin de sécuriser la traversée des modes Doux vers le parvis du centre commercial.
- Le fossé existant situé actuellement en lieu et place de la future voie douce ouest sera remplacé par une tranchée drainante.
- Mise en place d'un éclairage public efficient et esthétique au regard des besoins des usagers.
- Création de 2 espaces paysagers qualitatifs entre les Bercelleries et le centre commercial marquant l'entrée urbaine de la ville de Joué-lès-Tours.





Voie douce 3.00m Espace vert 3.00m Chaussée 6.40m Espace vert 3.00m Trottoir 2.00m Bande verte largeur variable



Coupe de principe D-D sur Section Route des Girardières – La Liodière



Perspective sur Route des Girardières – La Lodière



Enrobés clairs



Bétons désactivés



Enrobés noirs



Mur anti-bruit



Plan de repérage des matériaux et des murs anti-bruit



PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT
NOUVEAUX PAYSAGES

1-VIVACES



Euphorbia charcas ssp. Wulfenii



Salvia nemerosa 'Caradonna'



Salvia sclarea 'Vatican white'



Thymus pseudolanuginosus

2-GRAMINÉES



Melica ciliata



Miscanthus sinensis 'Klein Fontane'



Molinia caerulea 'Variegata'



Pennisetum alopecuroides 'Hamel'

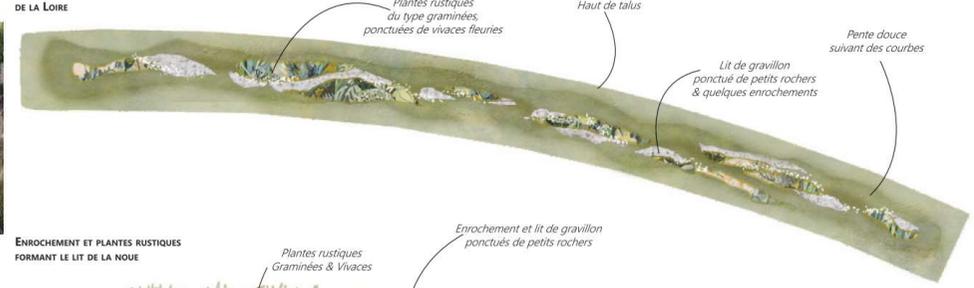


Stipa calamagrostis



Stipa pennata

FOND DE LIT SELON LES BANDS DE SABLE DE LA LOIRE



ENROCHEMENT ET PLANTES RUSTIQUES FORMANT LE LIT DE LA NOUE



Le végétal

